

Nous contacter

Par Internet :

www.eau.veolia.fr/

Par téléphone :

du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00 et le samedi entre 9h00 et 12h00

• Pour vos demandes : [0969 329 328](tel:0969329328)

(appel non surtaxé)

(service urgence 7j/7 - 24h/24)

Pour assurer un service de qualité, vos appels téléphoniques sont susceptibles d'être enregistrés.

Par courrier :

VEOLIA EAU
CENTRE SERVICE CLIENTS
TSA 21375
06709 SAINT-LAURENT DU VAR CEDEX

Service de l'Assainissement

ENTREPRISE RUAS MICHEL
CENTRE SERVICE CLIENTS
06297 NICE CEDEX 3
Tél. Heures de bureau : 0969.329.328
Urgences : 0969.329.328

Téléchargez l'application mobile !! Veolia&moi

24h/24, 7j/7 retrouvez sur votre smartphone nos conseils et toutes les informations sur :

- Votre abonnement, la gestion de votre compte, le règlement de votre facture et la qualité de votre eau.

Flashez moi !



FACTURE du 3 juillet 2026

Référence de votre abonnement



Flasher pour accéder à votre agence en ligne

Adresse desservie :
SAS HECTARE
219 CHE DES QUATRES BASSINS
34400 LUNEL

/26070645879L02/4400/70/0/1000CIP

SD : 86601785175676J



N° de contrat : **9099389 Q**

Facture n° 1068643767

Votre numéro de client : **4715806**

N° de SIRET : 35133866000118



SAS HECTARE
CS 30020
75 LES PORTES DOMITIENNES
34740 VENDARGUES

Votre facture simplifiée

A votre crédit :

comprenant :

- Potabilisation et distribution de l'eau
- Collecte et dépollution des eaux usées

Solde antérieur
(Voir détail au verso)

102,81 € TTC

10,44 €

20,21 €

-133,46 €



Votre consommation

Consommation facturée : **0 m³**

Période d'abonnement

3EME QUADRIMESTRE 2026

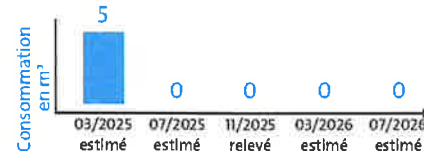
Période de consommation

ESTIMATION 30 %

Prochain relevé : **novembre 2026**

Prochaine facture : **novembre 2026**

Historique des volumes facturés :



Information

Retrouvez-nous à notre agence locale située au 123 Avenue Victor Hugo à Lunel. Nous vous accueillons sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et sans rendez-vous de 13h30 à 17h00. Retrouvez tous nos services sur www.eau-services.com

Informations techniques

N° compteur	Diamètre compteur	Ancien relevé	Nouveau relevé	Déterminé par	Consommation par compteur	Volume facturé
C23FD011338	030 mm			Forfait		0 m³

Votre facture détaillée

	Quantité ou Volume (m³)	Prix unitaire (€ HT)	Montant Abonnement (€ HT)	Montant Consommation (€ HT)	Taux de TVA (%)	Total général (€ TTC)
■ Potabilisation et distribution de l'eau						
Abonnement (part Veolia)	1	7,3333	7,33		5,50	
Abonnement (part Comm. d'Agglomération)	1	2,5733	2,57		5,50	
Sous-total H.T : potabilisation et distribution de l'eau			9,90			10,44
■ Collecte et dépollution des eaux usées						
Abonnement (part Veolia)	1	15,0000	15,00		10,00	
Abonnement (part Comm. d'Agglomération)	1	3,3733	3,37		10,00	
Sous-total H.T : collecte et dépollution des eaux usées			18,37			20,21
Sous-total général : 28,27 € HT			28,27			30,65
Total TVA : 2,38 €						
Montant HT 9,90 € TVA (5,50 %) : 0,54 €						
Montant HT 18,37 € TVA (10,00 %) : 1,84 €						
SITUATION DE VOTRE COMPTE						
Solde antérieur						-133,46
A votre crédit :						102,81 €

Répartition par bénéficiaire



Information à l'usage de nos services : CT 9089389 005 006 LET 20281068643767 FIC FicEdi-20260703-29 - Pour vous assurer un service de qualité, vos appels téléphoniques sont susceptibles d'être enregistrés. Le règlement du service est disponible à votre agence. Il ne sera pas appliqué d'escompte. TVA acquittée sur les débits, non déductible si la facture demeure impayée (CGI, art. 272). Tout retard de paiement expose aux pénalités prévues au Règlement de Service avec un minimum de 13,04 €, disponible sur notre site internet, et toute entreprise ou établissement débiteur devra également s'acquitter d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€ (L. 441-10 et D.441-5 du code de commerce ou A9 A19 du décret 2013-269. Justification d'exemption de frais de rejet de paiement en cas de tarif social, dossier FSL ou aide du CCAS dans les 12 derniers mois, à fournir sous 15 jours. Nous traitons vos données conformément à la réglementation en vigueur sur les données à caractère personnel. Notre politique de confidentialité est disponible sur simple demande aux coordonnées au recto.

Votre paiement

Moyens de paiement : vidéos explicatives accessibles depuis notre site Internet, rubrique « je paye ma facture »

- Paiement par prélèvement mensuel :

Pour élargir vos dépenses d'eau tout au long de l'année. A la facture de solde vous recevez une facture d'ajustement, indiquant le solde à régler ou la somme en votre faveur.

- Paiement par TIPSCPA :

Attention aux délais postaux en anticipant de plusieurs jours son envoi pour éviter les pénalités de retard. Datez et signez le puis renvoyez-le dans l'enveloppe ci-jointe, à l'adresse mentionnée sur votre TIPSCPA au recto de cette facture. Si vos coordonnées bancaires, postales ou de caisse d'épargne sont manquantes ou erronées, merci d'y joindre un IBAN.

- Pour payer par virement bancaire :

ENTREPRISE RUAS MICHEL
FR7630003014306002009610735

- Paiement par Carte Bancaire :

Rendez-vous sur le site Internet mentionné au recto de cette facture, rubrique « Je paye ma facture », créez votre espace personnel et laissez vous guider.

- Paiement par prélèvement à l'échéance :

Prélèvement automatique, sur votre compte bancaire, 15 jours après l'émission de la facture.

- Paiement par chèque :

Attention, aux délais postaux en anticipant de plusieurs jours son envoi pour éviter les pénalités de retard. Etablissez-le à l'ordre de la société mentionnée sur votre TIPSCPA, puis envoyez-le en y joignant le TIPSCPA non signé, dans l'enveloppe ci-jointe, à l'adresse mentionnée sur votre TIPSCPA au recto de cette facture.